

## DOSSIER DE MARIAGE LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

### Pour chaque marié :

- Pièce d'identité
- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois à la date du mariage
- Attestation sur l'honneur de domicile et justificatif récent (*facture par exemple*)
- Liste des témoins mentionnant :  
Nom, Prénom(s), profession, domicile
- Fournir un passeport ou carte d'identité ou extrait d'acte de naissance par témoin
- Fiche de renseignements concernant les époux
- En cas de veuvage, fournir le certificat de décès du conjoint
- Attestation notariée si un contrat de mariage a été établi
- Copie intégrale d'acte de naissance pour le ou les enfants reconnus par les deux parents avant le mariage ou livret de famille commun

### Pièces supplémentaires à fournir par les futurs époux étrangers :

- Passeport
- Carte d'identité étrangère si l'étranger(e) n'est pas domicilié(e) en France ou titre de séjour si l'étranger(e) est domicilié(e) en France
- Certificat de coutume (consulat)
- Certificat de célibat (consulat)

\* Les informations signalées par une étoile sont indispensables au traitement de votre demande

La liste des pièces citées dans ce formulaire est collectée par la Mairie de Saint-Pathus située au 6 rue Saint Antoine 77178 Saint-Pathus dans le cadre de votre demande de mariage. Les documents mentionnés sont indispensables au traitement de votre demande. Les informations font l'objet d'un traitement informatisé, elles sont conservées 1 an. Les documents collectés sont traités uniquement au service de l'état civil. Conformément à la Loi Informatique et Liberté Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits par courrier : Mairie de Saint Pathus 6 rue Saint Antoine 77178 Saint Pathus ou par mail : [dpo@saint-pathus.fr](mailto:dpo@saint-pathus.fr)